

Les cyclistes veulent des bandes cyclables sur toute l'avenue de Lyon, de la Préfecture jusqu'à Cognin. !

Avenue de Lyon, des bandes cyclables ont déjà été réalisées en 2003 et 2006. Mais aux extrémités de cette section, c'est-à-dire entre le centre de Cognin et la Favorite ainsi que de l'hôpital à la Préfecture (*place Caffé*), l'**absence d'aménagement rend la situation difficile pour les cyclistes et peu favorable au développement nécessaire des déplacements à vélo.**

La largeur des voies de circulation actuelles interdit le dépassement d'un cycliste par une voiture sans infraction au code de la route ou la mise en danger de celui-ci.

Résultat : les cyclistes confirmés appréhendent ces sections, les cyclistes novices ou occasionnels en viennent à emprunter les trottoirs par peur de rouler sur la chaussée et beaucoup de cyclistes potentiels ne prennent même pas leur vélo.

C'est pour cela que l'avenue de Lyon a été placée comme "la priorité des priorités" dans le schéma directeur des aménagements cyclables de l'agglomération chambérienne.



Roue Libre est une association pour la promotion du déplacement à vélo, présente dans les agglomérations de Chambéry, Aix-les-Bains et Albertville.

Moyen de déplacement simple, rapide, sain, silencieux et non polluant, le vélo a toutes les qualités pour assurer une part croissante de la mobilité urbaine, tandis que l'automobile, telle que nous l'avons connue dans ce vingtième siècle, est condamnée en raison même de son succès, et par ses caractéristiques incompatibles avec l'avenir des villes : prolifération et efficacité décroissante, consommation d'espace, pollution, bruit, gaspillage d'énergie et de richesses fossiles, gêne pour l'organisation de certains modes de transports en commun.

Roue Libre est agréée au titre de protection de l'environnement, et est membre de la FUBicy (Fédération française des Usagers de la Bicyclette).

Plus d'informations sur :
<http://rouelibre.free.fr/>

Contact :
chambery@fubicy.org
Yan Laval 04 79 33 96 30

Roue Libre, Chiche !, Vélorution et les cyclistes apprécient qu'une partie de l'avenue ait déjà été aménagée, mais considèrent qu'il devient urgent de finir le travail entamé :

- pour assurer la sécurité des cyclistes et des piétons
- pour permettre le développement du vélo sur un axe à fort potentiel d'utilisation par les cyclistes en assurant la continuité de l'itinéraire.
- **C'est pourquoi, à l'image de la pose d'une première pierre – ou plutôt de la pose du premier maillon des chaînons manquants – il sera procédé au traçage d'une bande cyclable provisoire et symbolique, en préfiguration des bandes cyclables ardemment souhaitées par tous les cyclistes et pour bien signifier aux équipes qui sortiront des urnes le mois prochain la force de cette attente et l'urgence qu'il y a à terminer cet aménagement cyclable dans sa globalité.**

→ D'ici là, les cyclistes et leurs associations invitent les usagers motorisés de cette voirie à les respecter et à ne pas les mettre en danger. Merci de ne pas dépasser si cela n'est pas possible.

→ Nous vous suggérons également de penser au vélo pour vos déplacements : sur un trajet de type Cognin/Chambéry centre, le vélo ne met pas plus de temps que la voiture dont le conducteur devra se garer puis finir à pied.

→ Nous invitons également les cyclistes à respecter à leur tour les piétons et à ne pas utiliser les trottoirs.

→ **Tous ensemble, agissons pour un meilleur équilibre entre les différents modes de déplacement, pour un partage de la voirie, pour la sécurité et le respect des usagers les plus vulnérables.**



Chiche!

VELOUTION